

**Recettes domaniales du 3ème trimestre des Domaines : L'exploit d'une équipe qui gagne !**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 01 SEPTEMBRE 2022

**1213**

**Malikilé**

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Burkina Faso**

# Vérités, ambitions et dérapages du Premier ministre



**Sénégal : La coalition présidentielle Benno Bokk Yakaar en ordre de bataille**



**Prise en charge des handicapés : Au cœur des humanitaires !**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**31** Oct.  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**243**

Nouveaux cas confirmés

**02**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**512 707** Vaccinations incomplètes

**2 137 823** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**32 733**

**Guéris**

**31 898**

**Décès**

**742**

dont 11 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.10



P.18



P.23



## / Une /



Burkina Faso : Vérités, ambitions et dérapages du Premier ministre

P.5

## / Brèves /



Journée nationale des légitimités traditionnelles : La 1ère édition se tiendra le 11 novembre prochain

P.10

Choguel : Le retour se précise !

P.10

Économie : L'office malien des produits pétroliers remplace l'office national des produits pétroliers

P.11

Concours des auditeurs de la justice : Les dossiers des faux diplômes seront transmis au procureur de la république

P.11

Guinée : ALPORT concerte le secteur privé malien

P.12

## / Actualité /



Prise en charge des handicapés : Au cœur des humanitaires !

P.14

Recettes domaniales du 3ème trimestre des Domaines : L'exploit d'une équipe qui gagne !

P.16

Service social des armées : Un programme de formation lancé ce lundi par le Ministre Doumbia

P.17

Trafic routier mali-Sénégal : Réduction des frais d'escorte et de TS de 145 000FCFA à 20 000F CFA

P.19

Mois de la solidarité au Mali : Les femmes du CNT font des dons en nature et en espèces d'une valeur de plus de 4 millions de FCFA au centre psychiatrique du Point G

P.20

## / Politique /



Avant-projet de constitution au Mali : Les syndicats de magistrats regrettent un grave recul de l'état de droit

P.22

Avant-projet de nouvelle constitution du Mali : Quand des parents veulent enchaîner les enfants

P.24

## / Culture & société /



US et coutume : La culture touarègue

P.25

## / International /



Sénégal : La coalition présidentielle Benno Bokk Yakaar en ordre de bataille

P.27

Sénégal : Saisie record de 300 kg de cocaïne venant du Mali

P.29

Procès du massacre du 28 septembre 2009 à Conakry : « Toumba est un homme invariable et il opte pour le langage de la vérité ». Me. Yomba

P.29

## / Sport /



Cameroun : Rigobert Song convoque des locaux pour affronter la Jamaïque

P.30

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Burkina Faso Vérités, ambitions et dérapages du Premier ministre

Le tout nouveau Premier ministre de Transition au Burkina Faso, l'avocat Apollinaire Kyelem, a accordé une interview à la télévision nationale burkinabè. A l'analyse de son intervention, on note la sincérité, la volonté de bien faire, de satisfaire les attentes des populations. On note également des vérités crues et courageuses, qui pourraient être considérées comme...des dérapages.

**L**e capitaine Ibrahim Traoré, venu au pouvoir après avoir renversé le lieutenant-colonel Damiba, s'est installé. Il a formé son gouvernement, dirigé par un sankariste, Me Apollinaire Kyelem. Ce dernier a formé son équipe gouvernementale, dans laquelle figurent certains membres du gouvernement déchu. Ce qui, par ailleurs, a suscité la colère de certains burkinabè. Ce gouvernement est mis en place à un moment où, beaucoup de citoyens plaident pour un partenariat militaire avec la Russie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Ces citoyens souhaitent à ce que leurs nouvelles autorités emboîtent le pas aux autorités maliennes.

### La vérité

Les populations du Burkina Faso réclament, depuis l'arrivée du capitaine Ibrahim Traoré au pouvoir, une coopération avec la Russie dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Des manifestations continuent, toujours, pour réclamer ce partenariat. Ces mêmes populations exigent le départ d'un autre partenaire du Burkina Faso, la France.

Interrogé sur la question, le PM burkinabè a insisté sur la nécessité pour les fils du Burkina d'assurer leur propre sécurité. « **Y' en a qui disent qu'il faut appeler tel pays pour venir nous aider à combattre. Y' en a qui disent qu'il faut appeler tel autre. Nous**

sommes convaincus que c'est à nous de défendre notre pays. Nous sommes convaincus que personne ne peut faire le bonheur des Burkinabè à leur place. Donc, c'est aux Burkinabè d'abord de défendre leur territoire. Nous appelons tous les Burkinabè, sans discrimination d'âge et de sexe, à s'engager pour la défense du territoire », a laissé entendre le Premier ministre Apollinaire Kyelem, qui a indiqué qu'il y a déjà une coopération entre le Burkina-Faso et la Russie.

« **Toute coopération qui peut servir l'intérêt du Burkina Faso est la bienvenue. Je tenais à ce que chaque partenaire soit loyal avec nous. Nous ne voulons pas qu'on vienne nous dire qu'on veut vous aider à faire ceci, et faire autre chose derrière notre dos », dit-il, avant de préciser qu' « avec la nouvelle donne, nous allons réexaminer notre coopération avec la Russie pour voir s'il faut la renforcer dans un secteur ou pas, s'il faut la réorienter mais toujours dans l'intérêt du Burkina Faso et dans le respect de la souveraineté du Burkina ».**

Le moins qu'on puisse dire est que ces déclarations sont frappées au coin du bon sens. Ce sont, effectivement, les Burkinabè qui doivent être au-devant pour leur sécurité et celle de leurs biens. Il ne revient ni à la France ni à la Russie encore moins à une autre puissance d'assurer la sécurité des Burkinabè. C'est une



évidence. Une bonne chose est de dénoncer la politique ambiguë de la France et ses alliés dans la lutte contre le terrorisme. Une autre est de ne compter que sur soi pour la sécurité de son pays et s'engager pour cela.

### Les ambitions

La coopération entre les États du G5 Sahel est difficile depuis le retrait du Mali, suite au refus de lui accorder la présidence. Bien que le lieutenant-colonel Damiba ait envoyé des émissaires et, soit lui-même, venu au Mali dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays dans la lutte contre le terrorisme, les lignes n'ont pas trop

bougé. Les nouvelles autorités, voyant la nécessité d'une coopération entre les différents États dans la lutte contre le terrorisme, ont pris des engagements.

« **Nous entendons améliorer nos rapports avec les pays qui nous environnent. Notre attitude est de renforcer notre coopération, d'abord sécuritaire avec tous les pays qui nous environnent, notamment avec le Mali. Nous partageons 1200 à 1300 kilomètres de frontière avec ce pays. C'est donc notre premier partenaire en matière de sécurité. De même avec le Niger, le Bénin, le Togo** », a laissé entendre Me Appolinaire qui a ajouté : « **Avec tous les partenaires, nous allons essayer de voir**

**comment ensemble nous pouvons lutter contre le terrorisme. Après le terrorisme, comment nous pouvons renforcer nos rapports parce que nous voulons aussi accélérer le processus de l'avènement d'un État africain fédéral. A l'heure actuelle, nos rapports avec les États ouest-africains sont bons.**

### Ce qui s'apparente à un dérapage...

Comme Damiba, le capitaine Ibrahim Traoré aurait échoué, dans sa prise du pouvoir, sans le soutien de la rue. Aussi, hier comme aujourd'hui, les manifestants ont la même revendication : un partenariat avec la Russie. Interrogé sur cette « **pression populaire** », le Premier ministre a plutôt lancé des flèches. « **Ce n'est pas à la rue de nous dire de faire ceci ou de faire cela** ». A l'heure où, le nouveau régime n'a pas encore une assise solide, de telles sorties peuvent paraître dangereuses. N'est-ce pas la même rue qui aura soutenu le capitaine Traoré ? Il est bien que le PM Kylem ne l'oublie pas, mais surtout, qu'il ne donne pas le sentiment de renier la contribution des manifestants dans l'avènement du MPSR 2, grâce auquel il occupe la place qui est aujourd'hui la sienne.

Anguimé Ansama



## ■ Ouverture Média - OM



OM INFO : #URGENT

En espérant que les unités le trouveront avant les religieux ou qu'il se rendra rapidement à l'unité de gendarmerie ou de police la plus proche dans son intérêt d'abord. Aidez à identifier et à interpeller le monsieur dont image ci dessous pour des faits qui peuvent admettre l'application de l'article 58 du code pénal.

Source : Parquet de la commune 4



## ■ Adam Dicko



Impossible de trouver le sac de sucre, après avoir fait le tour de trois quartiers, je suis tombée sur une boutique qui en possède mais refuse de vendre le sac. C'est quoi le problème ?

## ■ Tahirou Bah



Avec ce volontarisme du parquet à mettre la main sur l'individu qui a heurté la sensibilité de la Ouma au Mali je pense que la sortie du vendredi n'est pas nécessaire.

Bravo aux autorités judiciaires pour leur réactivité face à cette provocation de trop de la part des individus qui ne reculent devant rien pour attiser le conflit religieux au Mali au nom de leurs ancêtres qui sont même coupés d'eux

Bravo au HCl d'avoir réagir avec force à ce blasphème de la part d'un ignorant

Seul Dieu sait faire son palabre en temps et en heure...

**COUR D'APPEL DE BAMAKO**  
**PARQUET GENERAL**  
**Cabinet du Procureur Général**

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple - Un But - Une Foi**

**COMMUNIQUE**

Depuis quelques jours, une vidéo présentant un individu tenant des propos désobligeants à l'égard de la communauté des fidèles musulmans et se livrant à des agissements injurieux contre le coran, le prophète Mohamed (Paix et Salut sur Lui) et l'Islam, circule sur les réseaux sociaux.

Ces propos et agissements sont constitutifs de manifestations contraires à la liberté de conscience et de culte susceptibles de dresser les citoyens les uns contre les autres.

Le Procureur général informe l'opinion publique nationale et internationale qu'il a ordonné relativement à ces faits, l'ouverture d'une enquête judiciaire. Aussi invite-t-il les populations à apporter leur concours aux autorités judiciaires compétentes, à l'effet de leur permettre d'identifier, localiser et interpeller l'auteur de ces faits, prévus et punis notamment par les dispositions combinées des articles 58 du Code pénal 55 et 56 de la Loi n°2019-056 du 05 décembre 2019 portant répression de la cybercriminalité.

En conséquence, il sait pouvoir compter sur l'esprit civique et la compréhension de toutes et de tous pour observer le calme et la retenue relativement à ces faits.

Bamako, le 31 octobre 2022  
Le Procureur Général P.I  
**Ladji SARA**

## ■ Sekou Samassa



Pour mettre le Mali sur les rails, les autorités ne doivent avoir d'autres critères de nominations aux postes de responsabilités et des grands commis de l'État que le mérite et la compétence en mettant l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. Soutenir la transition c'est aussi dire ce qui marche et ce qui ne marche pas. Vive le Mali.



## ■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-Le Groupe Ecobank est fier d'annoncer que Touch and Pay une fintech basée au Nigéria a remporté l'édition 2022 du Ecobank Fintech Challenge. Cette annonce a été faite lors de la Grande Finale, aujourd'hui au siège d'Ecobank à Lomé, présidée par S.E. Cina Lawson, Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation de la République du Togo. [nom de la Fintech] a remporté un prix en espèces de 50 000 dollars, le plus grand prix en espèces, jamais donné à une Fintech en Afrique. #croissanceafrique #fintech #économie #afrique #transformation

## ■ Malick Konate



Si on touche à ta religion et que ça ne te fait rien du tout. Mon cher frère - ma chère sœur, tu dois te "gniniga" si réellement tu es dedans. #Bèki\_Takè #HCIM

Le prophète psl a dit « Celui d'entre vous qui a su qu'un mal se pratique, qu'il le change par sa main, s'il est incapable, avec sa langue et s'il est incapable, qu'il déteste cela par son cœur, et ceci étant le minimum que la foi exige ».

Donc mes chers frères - mes chères sœurs, sortons massivement ce vendredi 04 novembre 2022 pour dénoncer et condamner cet acte inqualifiable contre notre religion.

Heure : 14h GMT

Lieu : Boulevard de l'indépendance

C'est un appel du Haut Conseil Islamique du Mali à l'endroit de tous les maliens de Diboli jusqu'à Tin-Zaouatine.

#Bèki\_Takè #HCIM

## ■ Mali Actu



Les Touaregs, qui se nomment eux-mêmes les Kel Tamajeq sont une ethnie berbère, divisée en plusieurs confédérations et tribus, ces berbères du Sahara central et ses bordures (Algérie, Libye, Niger, Mali, Mauritanie, Tchad, et extrême nord Burkina Faso). Ils parlent une langue berbère, le Tamajeq, et utilisent un alphabet appelé tifinar. Ils occupent la plus grande des régions berbérophones.



## ■ Issa Kaba



Précision : selon les informations il ne s'agit pas des propos de Iba Haidara mais d'une courte vidéo ( que j'ai pas encore vu) qui serait à l'origine de ce communiqué.

La personne aurait proféré des insultes contre la religion musulmane et son prophète ( PSL) voilà ce que je sais.

NB: j'ai pas la vidéo mais j'ai appelé un responsable du HCIM .

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES, DU CULTE ET DES COÛTUMES  
CABINET

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako le 31 Octobre 2022

**TRES URGENT**

**COMMUNIQUE**

Le Ministre des Affaires Religieuses, du Culte et de Coutumes a appris avec amertume, via les réseaux sociaux, des propos et actes blasphématoires de la part d'un individu mal intentionné à l'encontre de l'islam, religion de la majorité des maliens.

Devant la gravité de tels actes pouvant porter atteinte à l'ordre public, le Ministre des affaires religieuses, du culte et des coutumes condamne sans réserve de telles provocations. Il assure la communauté musulmane, et toutes les autres communautés religieuses Cultuelles reconnues en République du Mali, de son engagement à accompagner dans la gestion des actes ci-dessus.

Le Ministre demande à la communauté musulmane de la retenue et exhorte ses leaders à appeler au calme, à la sérénité et à la patience afin que les autorités puissent régler le problème dans un climat apaisé devant les instances indiquées en la matière.

LE MINISTRE  
Docteur Mahamadou KONE  
Officier de l'Ordre National

## ■ Awa Sylla



Le directeur du paradis aussi doit être recherché. Mali deh .....

## ■ Ammy Baba Cisse



« L'acte qui a été commis, notamment insulter le prophète (PSL), insulter le coran, insulter Dieu, en islam, la sentence c'est d'exécuter le coupable » leaders Haut conseil islamique





## Jeune Afrique



Ils ont permis à Mamadi Doumbouya de renverser Alpha Condé et, aujourd'hui encore, le président n'a confiance qu'en eux. Surentraînés et suréquipés, les hommes du Groupement des forces spéciales (GFS) sont au cœur du pouvoir.



## Justice Mali Justice



Que Dieu sauve le Mali c'est tout ce que je peux dire aujourd'hui !

L'insécurité a atteint toutes les routes du Mali : Bamako, Ségou, Bla, San, Koutiala, koury, Mopti, Bandiagara, Koro, Gao, Tombouctou etc. Agissons avant qu'il ne soit trop tard .

## Wassim Nasr



#Mali l' #EI #Sahel annonce avoir tué « 40 des apostats d' #AlQaeda [#JNIM] avant hier » lors d'un affrontement à proximité d' #Aghazarghazen localité tombée dans la zone d'influence du groupe en mai dernier #Ménaka & accuse le #JNIM « d'exactions » contre des civils



## Gouvernement du Mali



Koulouba | 31 octobre 2022 | #ŒuvresSociales  
Journée commémorative des pupilles de la Nation : La République du Mali éternellement reconnaissante

Dans le cadre du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion, le Président de la transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a reçu dans la salle des banquets du Palais de Koulouba, les pupilles de la Nation, ce lundi 31 octobre 2022. Une cérémonie au cours de laquelle le Chef de l'État a remis, un bus de 70 places et des cadeaux aux jeunes orphelins dont les parents sont tombés sur le champ de l'honneur.

Cette cérémonie a enregistré la présence du Premier ministre, du Président du Conseil national de la Transition, de Madame le Ministre de la Santé et du Développement social, de certains membres du Gouvernement. La tenue de cette Journée participe de la volonté des autorités de la Transition, d'impulser un élan de solidarité autour des pupilles dont les parents ont servi la nation au prix de leur vie. Donc, un véritable devoir de mémoire dont le Président de la Transition s'est à juste titre acquitté.

La création de l'Office national des pupilles du Mali répond sans conteste à cet idéal. Ce geste de solidarité et de reconnaissance du Président de la Transition envers les serviteurs de la patrie prévoit une prise en charge optimale des pupilles, à travers notamment l'octroi de cartes de pupille et de carte bancaire. Au-delà de son aspect humanitaire, cette action du Chef de l'État est un soutien moral et psychologique aux militaires engagés pour la défense de la Nation. « Cette cérémonie nous rappelle avec force que la République du Mali restera éternellement reconnaissante pour le sacrifice consenti par ses enfants », a affirmé Madame Diéminatou SANGARE, ministre de la santé et du développement social.

Mme Diéminatou SANGARE a, par ailleurs, remercié le Président de la Transition pour le Bus de 70 places remis aux pupilles dans le cadre de ses Œuvres Sociales et son accompagnement constant. Les pupilles de la Nation ont entonné des poèmes pour magnifier la paix au Mali. Ils ont également témoigné leur reconnaissance et leur gratitude au Président de la Transition. Des chants, des dons de présents aux pupilles et une photo de famille du Chef de l'État avec les pupilles, après une visite guidée dans le jardin du Palais présidentiel, ont mis fin à cette Journée.



**Journée nationale des légitimités traditionnelles : La 1ère édition se tiendra le 11 novembre prochain**



**L**a toute première édition de la Journée nationale des Légitimités traditionnelles se tiendra le 11 novembre prochain sous le thème central : « Place et rôle des Légitimités traditionnelles dans la réconciliation nationale, la promotion de la paix, de la cohésion sociale et la refondation de l'Etat ». L'objectif général de la célébration de cette Journée est de contribuer à une meilleure exploitation du système de gouvernance des Légitimités traditionnelles pour promouvoir la paix, la cohésion sociale, le vivre-ensemble et soutenir la refondation de l'Etat. La célébration de la première édition sera marquée entre autres par : des conférences débats autour du thème central ; des jeux-concours sur la connaissance des légitimités traditionnelles régionales et locales sur la Chaîne nationale de l'ORTM et les radios de proximité des capitales régionales ; des expositions photos sur les grandes figures des légitimités traditionnelles et leurs apports dans la société ; des consultations médicales ophtalmologiques et en géro-geriatrie.

De mémoire d'homme, le Mali a été le berceau de vastes et puissants empires et de royaumes qui ont fait sa grandeur du passé. La société malienne est une société bien organisée, hiérarchisée et codifiée autour des valeurs ancestrales qui constituent le socle des rapports individuels et collectifs.

Les Institutions traditionnelles avaient un rôle de structuration et de régulation de l'ordre social. Elles ont permis de maintenir les liens socioculturels, de prévenir et de gérer les conflits intra et intercommunautaires, d'assurer durablement le vivre-ensemble entre des populations diverses aux coutumes variées et de favoriser l'intégration de différentes communautés sur la base des complémentarités érigées en véritables valeurs de société.

Ces Institutions traditionnelles, qu'il est convenu de désigner sous l'appellation « Légitimités traditionnelles », sont des maillons essentiels dans la société malienne et sont incontournables dans la conduite de la réconciliation nationale et à la régulation sociale.

En raison du rôle important joué par les légitimités traditionnelles dans la vie de la nation, dans le cadre du processus de refondation de l'Etat en cours et dans le but d'engager un développement local inclusif, durable et efficace, le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Colonel Assimi GOÏTA, a consacré le 11 novembre, Journée nationale des Légitimités traditionnelles.

Rassemblés par Sidiki Dembélé / Source : Le Republicain- Mali

**Choguel : Le retour se précise !**



**Absent de la Primature depuis le 10 août 2022 pour des raisons de santé, le Premier ministre Choguel K Maïga s'apprête à reprendre les activités. Une reprise qui se précise...**

**S**elon certaines indiscretions entamant de l'entourage de son entourage le PM est au terme de sa convalescence et son état de santé ne suscite plus aucune inquiétude. Le feu vert des médecins est logiquement attendu dans les prochains jours. Ce qui lui permettra sans doute de reprendre du service.

Au sein de l'opinion les regards sont braqués depuis près de trois mois sur la Primature et des questions reviennent constamment sur les lèvres au sujet de l'état de santé du PM et de son avenir à la cité administrative. Choguel va-t-il revenir ? Sera-t-il en mesure de réoccuper son fauteuil ? Est-il physiquement apte à continuer d'exercer sa fonction ? Et au finish cette question majeure ? Bénéficie-t-il toujours de la confiance du Président Goïta ?

À ces différentes questions l'absence de réponses ouvre la voie à de nombreuses spéculations. Des spéculations qui n'ont d'ailleurs jamais cessé depuis le début de l'absence du PM.

Folles rumeurs et intoxications ont en effet été savamment entretenues par certains milieux hostiles au chef du gouvernement à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Mais dès le début le Président Assimi Goïta aurait personnellement donné des instructions pour qu'aucune information ne filtre sur l'état de santé de son Premier ministre. Car les rumeurs véhiculées çà et là n'étaient pas sans conséquences sur l'activité gouvernementale.

Aussi, la Cellule de communication de la Primature avait tenté de rassurer l'opinion en publiant un communiqué.

L'absence prolongée Choguel avait amené le président Assimi à nommer le colonel Abdoulaye Maïga au poste de PM par intérim. Il cumule avec son poste de ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation, porte-parole du gouvernement.

La Rédaction / Source : L'Aube

## Économie : L'office malien des produits pétroliers remplace l'office national des produits pétroliers

Le gouvernement vient d'adopter des projets de textes relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement de l'office malien des produits pétroliers. Le Mali est l'un des premiers pays en Afrique subsaharienne à s'engager dans la voie de la libéralisation du sous-secteur des produits pétroliers.

Cette libéralisation, selon le Gouvernement, s'est traduite par le retrait de l'État de toute activité à caractère commercial et la limitation de son rôle à la planification, à la réglementation et à la régulation du marché des produits pétroliers.

Elle a aussi permis l'émergence d'une classe d'opérateurs nationaux, la réalisation de nombreuses infrastructures de distribution de produits pétroliers et le développement des moyens de transport.

Les investissements pour le développement d'infrastructures de stockage d'hydrocarbures liquides et gazeux, afin de fortifier la sécurité du pays en matière d'approvisionnement en produits pétroliers, ont été relégués au second plan au profit d'investissements massifs dans les moyens de transport et le réseau de distribution.

Ces facteurs qui ont mis en exergue la précarité du système d'approvisionnement du pays ont été fortement ressentis suite aux crises qui ont secoué la sous-région et le monde ces dernières années.

Le Gouvernement est intervenu à plusieurs reprises pour éviter la rupture



des approvisionnements et contenir la flambée des prix à la consommation en renonçant à d'importantes ressources fiscales. Pour pallier cette situation et mettre le pays à l'abri des risques de pénurie de produits pétroliers, les projets de texte adoptés créent, sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial, l'Office malien des produits pétroliers en remplacement de l'Office national des produits pétroliers, en vue d'assurer la sécurité et la continuité de l'approvisionnement du pays en produits pétroliers.

Source : Le Républicain- Mali

## Concours des auditeurs de la justice : Les dossiers des faux diplômes seront transmis au procureur de la république

La justice malienne est confrontée à de nombreux défis à la fois matériels, financiers et humains. Pour y faire face, la loi d'orientation et de programmation du secteur de la justice prévoit un accroissement continu des moyens matériels, financiers et humains sur la période 2020-2024.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette loi, un concours de recrutement de 100 auditeurs de justice et de 150 fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée a été ouvert.

Les Commissions d'enregistrement et de dépouillement mises en place à cet effet ont reçu pour le concours des fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée 4 201 dossiers. Pour le concours des auditeurs de justice, il y a eu 8 074 dossiers dont 5 387 pour l'ordre judiciaire et 2 687 pour l'ordre administratif. S'agissant du recrutement sur titre, le nombre de dossiers reçu est de 55 tous des docteurs en droit.

Lors du dépouillement et de la vérification, 39 faux diplômes ont été recensés au titre du concours des auditeurs de justice de l'ordre judiciaire et 692 faux diplômes pour le concours de recrutement des fonc-



tionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée. Le Gouvernement rassure que ces dossiers seront transmis au Procureur de la République.

Pour le Gouvernement, ces recrutements permettront de combler, en partie, le déficit de magistrats et de fonctionnaires du cadre de la surveillance et de l'éducation surveillée et d'améliorer la gouvernance au sein de la justice et l'accessibilité de la justice pour tous.

Source : Le Républicain- Mali

## Guinée : ALPORT concerte le secteur privé malien

Le groupe turc qui soutien Bamako depuis les 6 mois de sanctions de la CEDEAO, a fait une immersion en terre malienne avec le renouvellement de ses offres pour appuyer (encore) l'économie malienne.

Ce déplacement au Mali visait à croiser les opérateurs économiques pour renforcer les liens et aussi accorder les violons. Le b2b avec le Conseil Malien des chargeurs fut organisé dans ce sens.

La délégation était conduite par le Directeur général d'Alport, Mustafa Levent Adali qui, lors des échanges, a aussi croisé le collectif des importateurs maliens. Il fera le bilan des prestations de sa structure afin de redéfinir le cadre de travail après la fin définitive des sanctions. Aussi le leader d'Alport s'est félicité du progrès des infrastructures réalisées au port de Conakry avec un quai dédié au Mali, dénommé Kidal.

L'occasion sera mise à profit pour décliner l'identité complète d'Alport : une filiale du Groupe Turc Albayrak, concessionnaire en charge de la modernisation, de l'extension, de la gestion et de l'exploitation du Port de Conakry, pour un investissement total de plus de 500 millions de dollars sur 25 ans. Déjà, les premiers investissements ont permis d'accélérer le traitement des marchandises. Les infrastructures réalisées ont octroyé au port autonome de Conakry, le rang de 1er port de l'Afrique de l'Ouest en 2021.



Le représentant du gouvernement aux échanges notamment Mamadou Sow a salué le soutien d'Alport qui a permis de tenir face aux sanctions sous-régionales. Ce membre de la tutelle non moins directeur des questions fluviales et maritimes a réitéré l'engagement de son département à accompagner le secteur privé vers le port de Conakry. Rappelons qu'Alport a déjà une représentation à Bamako près de la cours constitutionnelle qui reste l'interface des opérateurs économiques maliens. Aussi, c'est désormais le premier centre de transit de la plus grande richesse du Mali : le coton !

L'équipe venue de Conakry rejoint le port de Guinée avec des nouvelles orientations pour 2023 et des offres qui coifferont sur le poteau les ports d'Abidjan et de Dakar.

Par Idrissa Keita, Correspondant – Source : Afrimag

## ANNONCE BOURSE

B2GOLD informe qu'il est ouvert un programme d'octroi de bourses aux étudiants de séries scientifiques (**nouveaux bacheliers ayant une moyenne supérieure ou égale à 13/20**), pour une formation dans différents domaines :

- INGÉNIRAT MINES/GÉOLOGIE,
- INGÉNIRAT GÉNIE CIVIL ;
- INGÉNIRAT ENVIRONNEMENT.

Les formations se dérouleront dans des instituts maliens spécialisés.

**LE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE DONT LA DATE LIMITE EST FIXÉE AU 28 OCTOBRE 2022 À 12H 00 COMPORTE :**

1. Une lettre de motivation comportant le choix du domaine ;
2. Une copie ou une attestation certifiée du Baccalauréat 2021-2022 ;
3. Les relevés de notes du Baccalauréat 2021-2022 ;
4. Un certificat d'indigence pour les étudiants dont les parents sont en situations précaires ;
5. Le certificat de résidence ;
6. Un extrait d'acte de naissance.

Toutes les demandes doivent être envoyées en double exemplaire (avec la mention du domaine de la formation choisie sur les enveloppes) à l'attention de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines de B2Gold Mali à l'adresse suivante :

Les demandes peuvent également être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante [Mali.FEK.HR@b2gold.com](mailto:Mali.FEK.HR@b2gold.com) en incluant dans l'objet du message **B2G.Bourses**.



B2GOLD MALI  
Porte 653 Rue 28  
Cite du Niger 2  
BPE 4855 Bamako Mali

Ce programme est offert par voie de sélections. Le nombre de bourse étant limité, seuls les candidats au mérite dotés d'un excellent potentiel et d'un véritable engagement personnel auront une chance d'être sélectionnés. Compte tenu du fait que B2GOLD accorde une priorité élevée à l'égalité des genres, une attention particulière sera portée aux candidatures féminines pour une représentation équitable.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt pour B2Gold.; Toutefois, seuls les candidats sélectionnés seront contactés.



[www.b2gold.com](http://www.b2gold.com)



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

## Prise en charge des handicapés : Au cœur des humanitaires !

L'association humanitaire United For Mali - Anw bée bè Mali fè a organisé, avec le soutien de (huit) 8 partenaires internationaux, le samedi 29 octobre 2022, une après-midi de causerie-débat traditionnelle sur la déficience intellectuelle chez l'enfant et de manière plus globale. C'était en présence de Bart Ouvry chef de la délégation de l'Union Européenne au Mali, de Dr Cheick Omar Haidara ancien directeur de département à la BOAD, Hacen Mohammedi directeur du FONGIM (Forum des ONGI au Mali) et de plusieurs autres personnalités.

**A**u cours de la causerie, les échanges ont porté sur les parents d'enfants qui sont atteints de handicap mental tel que l'autisme ou la trisomie 21, les difficultés auxquelles ils se heurtent au quotidien et leur combat pour l'acceptation du handicap mental, dont nos sociétés qui en parlent très peu, tant la santé mentale sous ses multiples formes sont assimilées à un rejet et à des incompréhensions populaires.

À titre de rappel, le mois d'octobre qui est placé sous le signe de la solidarité, est aussi placé sous celui de la promotion mondiale de la santé mentale, en cette année 2022 le mot d'ordre de l'Organisation Mondiale de la Santé

est de "faire de la santé mentale et du bien-être pour tous une priorité globale". Bien que certains pays aient enregistré des progrès, les personnes souffrant de troubles mentaux sont souvent victimes de graves violations de leurs droits fondamentaux, de discrimination et de stigmatisation. De nombreux aspects de la santé mentale ont été remis en question. Et déjà avant la pandémie de 2019, les membres de l'association estimaient qu'une personne sur huit dans le monde vivait avec un trouble mental. Dans le même temps, les services, les compétences et le financement disponibles pour la santé mentale restent rares et sont bien en deçà des besoins, en particulier dans

les pays à revenu faible et intermédiaire. Les inégalités sociales et économiques croissantes, les conflits prolongés, la violence et les urgences de santé publique touchent des populations entières, menaçant les progrès vers l'amélioration du bien-être. 84 millions de personnes dans le monde ont été déplacées de force en 2021.

La causerie-débat s'est tenue au sein du centre d'accueil pour enfants déficients intellectuels "HOUSNA KA SÔ", établissement auprès duquel l'association intervient dans le cadre d'un projet d'appui au développement moteur depuis le 12 septembre 2022. Les actions de ce projet d'appui se déclinent sous trois formes : La prise en charge des cours d'expressions physiques à travers l'initiation au Tam-tam et la danse ainsi que la création d'un espace d'expression artistique où les écoliers pourront développer leur créativité via différentes techniques d'arts plastiques. L'aménagement du toit de l'école pour l'installation d'un potager. Connecter les enfants à la nature leur permettra d'apprendre les techniques de base du maraîchage dans un pays comme le Mali où l'agriculture a une place importance et à éveiller la chez ces jeunes une sensibilité sur la problématique du changement climatique. « **Pour le plaidoyer l'association humanitaire United For Mali a fait le pont entre**





les décideurs politiques, les acteurs humanitaires et l'école qui accueille les personnes portant un handicap, pour solliciter plus de visibilité au sein des instances de décision publique ainsi que la prise en compte de leurs droits dans les nouvelles lois politiques qui seront édictées. Ce projet d'appui, entièrement pensé, écrit et mis en place par l'associa-

tion humanitaire Unites for Mali- Anw bè bè Mali fè avec le soutien de ses huit (8) partenaires, s'inscrit dans notre action annuelle de promotion pour la jeunesse et de la petite enfance dont l'aide est isolée depuis l'avènement de la crise du COVID-19 et est marginalisée face aux autres grands défis humanitaire que traverse le Mali en ces temps d'insécurité et

**de rupture internationale** », affirme les responsables de l'association humanitaire United For Mali.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des activités de plaidoyers des membres de l'association humanitaire United For Mali comme ont déjà fait en 2021 avec l'UNFPA et les jeunes sourds-muets à travers une conférence-débat sur les violences sexuelles en pré et post guerre dont ils avaient été victimes, pour promouvoir une prise en compte plus accrue de la voix et des solutions des jeunes du Sahel pour atteindre les objectifs de Développement durable de 2030, mais aussi, pour que dans nos pays en Afrique et au Mali, le système éducatif soit plus inclusif et adaptable aux jeunes qui ont le droit à une éducation équitable et qui s'adapte à leur besoins spécifiques. Les troubles de santé mentale sont des blessures souvent 'invisibles' et pour beaucoup sont relégués au second plan au profit d'autres préoccupations prioritaires comme se nourrir ou se loger. Par ailleurs, d'un point de vue culturel, la maladie mentale peut apparaître comme divine, mystique, voire taboue. Libérer la parole, venir à l'écoute des populations confrontées à une difficulté particulière, mettre en connexion les personnes bénéficiaires et les décideurs étatiques et internationaux sont pour l'association le but de ces démarches de plaidoyer afin que les solutions aux problèmes trouvent leur réponses au niveau local.

■ Ibrahim Sanogo



# Recettes domaniales du 3ème trimestre des Domaines : **L'exploit d'une équipe qui gagne !**

Dire que le ministre Bréhima Kamena a eu la main heureuse en confiant la Direction Nationale des Domaines à Abdoulaye Dicko et à ses collaborateurs directs ou ceux des régions serait un euphémisme. L'équipe ainsi mise en place, avec le coach Kamena et le capitaine Dicko vole d victoire en victoire. En témoigne la dernière performance engrangée dans un contexte extrêmement difficile. Ainsi la direction nationale des domaines, sous le leadership de son directeur, Abdoulaye Dicko, vient encore de réaliser un exploit en termes de mobilisation de recettes fiscales. Une fois n'est pas coutume, elle a largement dépassé l'objectif budgétaire assigné. Ce sont plus de 48 403 006 116 francs CFA qui auront été mobilisés, sur une prévision de quarante un milliards quatre cent quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (41 448 492 500) francs CFA, soit un taux de réalisation de 117 %.



**D**ans le souci de maintenir ce cap de performance, qui donne des possibilités au gouvernement de Transition de réaliser des projets pour le développement de notre pays, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Bréhima Kaména, s'est dit satisfait de cette prouesse engrangée. Il a subséquemment tenu à féliciter la direction nationale des domaines pour cet exploit. Depuis quelques années, en effet, la direction nationale des domaines fait partie des services de recettes qui renflouent les caisses de l'Etat. De quoi permettre aux autorités de la Transition de poser les jalons d'une gouvernance vertueuse.

Le leadership de l'actuel directeur national des domaines est à saluer, et mérite d'être imité par les autres services d'assiettes. Le record de ce trimestre n'étonne guère pour ceux qui connaissent le grand travail accompli dans l'ombre. Cette performance signe l'engagement de tous les agents du service des domaines. Elle s'inscrit, par ailleurs, dans la continuité des actions enclenchées depuis des

années.

La direction nationale des domaines fait partie des services de recettes qui réalisent des exploits en mobilisant plus de ressources financières que prévu.

La récente lettre de félicitations de son ministre de tutelle témoigne de son dynamisme à faire de ce service, le grenier du trésor malien. **« J'ai noté avec une grande satisfaction que la Direction nationale des Domaines a largement dépassé les objectifs de recettes budgétaires assignés au titre du 3ème trimestre 2022, avec une réalisation de quarante-huit milliards quatre cent trois millions six mille cent seize ( 48 403 006 116 ) francs CFA sur une prévision de quarante un milliards quatre cent quarante-huit millions quatre cent quatre-vingt-douze mille cinq cents ( 41 448 492 500) francs CFA, soit un taux de réalisation de 117 % », peut-on lire dans la correspondance du ministre Kaména qui poursuit : « A cet effet, j'adresse à vous - même, à vos collaborateurs et aux responsables des autres structures qui**

**ont concouru directement ou indirectement à l'atteinte du résultat, mes vives félicitations ».**

Enfin, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Bréhima Kamena a exhorté l'équipe des domaines à persévérer dans cette voie et à redoubler d'efforts, pour l'atteinte de l'objectif budgétaire annuel assigné dans la loi de Finance 2022 tout en maintenant l'élan de collaboration fructueuse avec les collaborateurs et les structures d'appui.

Cette correspondance du patron de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population atteste que les plus hautes autorités fondent beaucoup d'espoir sur la direction nationale des domaines. Désormais, les Maliens le savent : Abdoulaye Dicko et son équipe, sous le leadership vigilant et exigeant du ministre Kamena travaillent d'arrache-pied, pour servir de modèle dans l'administration malienne.

■ Ibrahim Sanogo



## Service social des armées : Un programme de formation lancé ce lundi par le Ministre Doumbia



**L**e Ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, M. Bakary Doumbia a procédé cet après-midi, au Centre de formation professionnelle en transformation agroalimentaire de Siby (CAAS), au lancement d'un programme de formation à l'intention d'une centaine de veuves des forces de défense et de sécurité.

Il avait à ses côtés le Secrétaire Général du Ministère de la Défense et des Anciens combattants, le Général de Division Sidiki Samaké ; des membres du Conseil National de Transition et du Conseil Economique, Social et Culturel ; Mme le Sous-préfet de l'Arrondissement de Siby représentant le Gouverneur Col Lamine Kapory Sanogo ; le maire de Siby, M. Daouda Kéita, des membres des Cabinets de la Défense et des Anciens combattants et du Département de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Étaient également de la cérémonie le Directeur du Service Social des Armées, le Col Major Bréhima Samaké, le PCA du FAFPA (M. Ous-

mane Traoré) ; le Directeur National de l'Emploi (M. Abdoulaye Guindo) et le Directeur Adjoint de la Direction nationale de la formation Professionnelle, puis Généraux de l'ANPE (M. Ibrahim Ag Nock), du FAFPA (M. Moussa Camara) et de l'APEJ (M. Mamadou BA) ainsi que plusieurs responsables des services locaux, les notabilités, les chasseurs, les communicateurs traditionnels, les femmes, les jeunes et les pionniers de Siby, Kalassa et environs. Premier intervenant, après l'exécution de l'hymne national en langue bambara, le Chef de village de Siby a souhaité la bienvenue aux délégations et aux bénéficiaires tout en formant des bénédictions pour le pays. Il a annoncé une doléance particulière adressée au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants.

Dans son mot de bienvenue le Maire de la Commune rurale de Siby a exprimé sa gratitude aux deux Ministères impliqués, au Centre de formation professionnelle en transformation agroalimentaire de Siby en invitant les populations à réserver un accueil digne des

valeurs culturelles du Mandé aux femmes bénéficiaires de la présente session qui s'étalera sur plusieurs semaines. En termes de préoccupations, il a soulevé le besoin pressant d'une ambulance pour sa collectivité qui compte plus de vingt (20) villages dont l'essentiel (19) sont plus ou moins enclavés avec seulement trois (3) centres de santé.

La porte-parole des femmes veuves des Forces de défense et de sécurité s'est félicitée de cette initiative concrète et pertinente qui honore la transition, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta et qui leur permettra de développer leur émancipation économique grâce aux efforts du Département chargé de la formation professionnelle, le FAFPA, l'APEJ, l'ANPE et l'ONEF. En effet, ces structures ont décidé de leur offrir gracieusement des kits d'emploi au-delà des partenariats déjà tissés depuis plusieurs années en matière de formations aux métiers, d'équipements et de lignes de crédits financiers. Elle a émis des vœux ardents de paix et de retour de la sécurité en exprimant sa solidarité pour tous les citoyens

militaires et civils arrachés à l'affection de la nation suite à la crise.

Quant au Coordonnateur national du Centre de formation professionnelle en transformation agroalimentaire de Siby, il a remercié le Ministre pour le partenariat dynamique tissé avec le centre entièrement dédié au développement socioéconomique du Mali suivant les orientations des pouvoirs publics dont l'Armée, faisant allusion à l'actuel Président de la Commission nationale du DDR, le Col-major Faguimba Kansaye qui a appuyé le projet auprès des partenaires allemands alors qu'il était en poste à Berlin. M. Salaha Baby, a également fait part de l'accompagnement de son centre pour la mise en œuvre de cet important programme de renforcement de capacités en offrant toutes les commodités d'internat, de formation, de restauration et d'apprentissage sur le terrain autour de la filière manioc choisie par les apprenantes.

Avant la visite guidée du centre, le Ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a rappelé les mis-

sions complémentaires et les démarches qui ont commandé la signature d'une convention cadre entre les deux Départements avec un plan d'actions à la clé. Aussi, le ministre Bakary Doumbia a annoncé la formation plus de cent veuves des forces de défense et de sécurité. En effet, eu égard à leur caractère transversal, les questions d'emploi et de développement des compétences doivent faire l'objet d'une attention particulière et appeler à une mutualisation des efforts et des moyens de tous les acteurs publics comme privés comme le dénotent clairement la Politique Nationale de l'Emploi et de Formation Professionnelle et la Politique Nationale de l'Emploi. Le CCAS a abrité en décembre 2021 la cérémonie solennelle marquant la rentrée de la formation professionnelle avec en exergue la dimension jeunes et femmes.

En outre, l'Armée représente également des emplois importants, du potentiel et de la capacité en la formation et surtout dans la formation professionnelle. Elle est un vivier de compétences dans de nombreux domaines qui

ont des incidences favorables sur l'environnement socioéconomique.

Au cours de cette session, vingt-cinq (25) femmes veuves de la première cohorte sur plusieurs cohortes, sélectionnées par le Service Social des Armées seront formées sur la technique culturale du Manioc, sa récolte, sa transformation et son conditionnement afin de commercialiser les produits que nous connaissons et apprécions tous, l'atiéké, le gari et les amidons entre autres. Il est prévu également la remise de kits d'équipements par les services techniques (APEJ, FAFPA, ANPE, ONEF) afin de permettre aux bénéficiaires d'être opérationnelles immédiatement au terme de la formation. La cérémonie s'est terminée en beauté avec les populations de Siby, les chasseurs et les femmes qui n'ont pas manqué de manifester leur satisfaction.

CICOM APEJ  
Siby-31-10- 2022



## Trafic routier mali-Sénégal : Réduction des frais d'escorte et de TS de 145 000FCFA à 20 000F CFA

Le Président de la CCIM, Youssef Bathily échangeant avec un haut responsable l'administration des douanes du Sénégal

La douane sénégalaise consent à réduire les frais d'escorte et de TS de 145 000FCFA à 20 000F CFA. Des économies de plus de 10 milliards FCFA par an qui devraient normalement bénéficier aux consommateurs maliens. C'est, en effet, depuis deux ans que les négociations achoppaient sur cette épineuse question du montant des frais d'escorte et de TS (temps supplémentaire) de la douane sénégalaise que la partie malienne jugeait exorbitant. A la suite de longues et âpres négociations, les deux parties sont, enfin, parvenues à un consensus qui réduit de manière substantielle les frais susmentionnés, qui passent désormais de 145 000FCFA à 20 000FCFA. La délégation malienne qui a obtenu ce beau résultat était conduite par Youssef Bathily, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM). On se rappelle qu'une forte délégation des Chambres consulaires du Mali, conduite par Youssef Bathily, président de la CCIM, avait effectué, du 17 au 25 juillet 2022, une mission dans la capitale sénégalaise suite à la levée de l'embargo de la CEDEAO contre le Mali. Il s'agissait alors, pour les présidents des Chambres consulaires du Mali et les techniciens qui les accompagnaient, au premier rang desquels le Directeur des Entrepôts Maliens au Sénégal (EMASE), Fousseynou Soumano, de négocier, auprès des dirigeants du Port autonome de Dakar et ses partenaires, des facilités pour l'acheminement rapide des marchandises maliennes en souffrance audit port. Cela, afin de réduire également les coûts afférents à cette situation. A la suite de cette mission, d'importants résultats avaient été engrangés auprès des autorités portuaires de Dakar et des partenaires dudit port, tels Dubai Port World (DPW), Bolloré Transport Logistics, SACS, TOM, MAERSK et la Direction générale des douanes sénégalaises. Lesquels avaient, presque tous, consenti à l'annulation du magasinage des conteneurs encore en souffrance, à l'annulation des surestaries et détention pour toutes les marchandises traitées ou même à la res-



titution des paiements effectués, pendant l'embargo, entre autres.

Vers une baisse du coût des matériaux, entre autres, qui nous viennent du Sénégal

Dans le cadre de la poursuite de ces négociations, une importante délégation du secteur privé malien, conduite par le président de la CCIM, Youssef Bathily et comprenant les présidents du Conseil Malien des Chargeurs (CMC), Kissima dit Bakissima Sylla, du Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR), Youssef Traoré et de la Fédération des Transitaires Maliens (FETRAM), Souleymane Baba Traoré, vient de séjourner à Dakar où elle a rencontré, le 26 octobre courant, une délégation de l'administration des douanes sénégalaises, avec à sa tête le colonel Babacar Mbaye, Directeur régional de Dakar-Port. C'était en présence de Boubacar Ballo, Conseiller technique du ministre de l'Industrie et du Commerce, du Directeur des EMASE et du chef de la Représentation des douanes du Mali au Sénégal, Lieutenant-colonel Bakary Kouyaté, les deux derniers entourés de leurs proches collaborateurs.

Ladite rencontre, qui a eu lieu au siège de la Direction Régionale de Dakar-Port, était articulée autour de la systématisation de la réduction des frais d'escorte et de TS, conformément à la demande de réunion formulée par la partie malienne. Après un rappel des montants en vigueur depuis des années, l'exposé des propositions, ci-après, tendant à réduire les frais d'escorte a été fait. A savoir,

40 000F CFA par unité roulant pour les escortes individuelles allant de 1 à 4 boîtes ; ramener le convoyage à partir de 5 boîtes au lieu de 10 avec 20 000F CFA par véhicule. Ce qui revient, en tout, à une réduction de 125 000F CFA sur les 145 000F CFA que chaque véhicule était tenu de payer auparavant, en termes de frais d'escorte et de TS. En fait, le TS qui était de 75 000F CFA est tombé et l'escorte qui était de 70 000F CFA a été ramenée 20 000F CFA.

A l'issue d'une seconde rencontre qui a eu lieu le vendredi, 28 octobre 2022, les deux parties ont convenu d'un accord qui scelle les engagements pris comme du fer dans du béton. C'est ainsi qu'elles se sont engagées pour la mise en application diligente de cet accord qui devrait bénéficier avant tout aux opérateurs économiques maliens utilisant le corridor Dakar-Bamako.

Ainsi, il est attendu que les transporteurs sur ledit axe routier fassent des économies de plus de 10 milliards FCFA par an, suite à ces réductions de frais d'escorte et de TS. Ce qui devra, normalement, bénéficier aux consommateurs maliens également. Lesquels sont en droit de s'attendre, dans les mois à venir, à une réduction des prix sur des denrées, matériels et matériaux de construction, entre autres, leur parvenant à travers le corridor précité. Le temps le dira.

Mamadou FOFANA  
Source : Indépendant

## Mois de la solidarité au Mali : Les femmes du CNT font des dons en nature et en espèces d'une valeur de plus de 4 millions de FCFA au centre psychiatrique du Point G

**D**ans le cadre du mois d'octobre, mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion au Mali, les femmes du Conseil National de Transition (CNT) ont fait des dons, le vendredi 28 octobre 2022, en nature et espèces d'une valeur de plus de 4 millions de FCFA au Centre Psychiatrique de l'hôpital du Point G. Les dons étaient composés des produits alimentaires comme le riz, l'huile, l'eau de javel, des détergents et d'une enveloppe de 1 300 000 FCFA. La cérémonie de remise des dons a eu lieu au CHU du Point G, en présence des donateurs et des bénéficiaires.

Dans ses mots de bienvenue, le directeur général du CHU du Point G, Pr. N'Diaye, a fait savoir que cette donation traduit la volonté du CNT en tant qu'institution à faire en sorte que la politique de la lutte contre l'exclusion soit une réalité palpable au Mali. Avant d'ajouter que le service de Psychiatrie du Point G accueille des malades mentaux qui ont besoin de réinsertion. Enfin, il dira que de telle initiative de donation doit être perpétuée. Le chef de service psychiatrique du Point G, Souleymane Papa Coulibaly, abonde dans le même sens, tout en remerciant les femmes du CNT pour cette donation humanitaire. Selon lui, cette donation permettra aux familles des patients d'assurer la prise en charge des malades. Selon Me Saran KEITA DIAKITE, c'est un réel plaisir et une grande fierté pour les femmes du Conseil National de Transition de procéder au don de vivres aux pensionnaires de la psychiatrie du CHU/Point G à l'occasion de la célébration du mois de la solidarité. Avant d'ajouter que le mois de la solidarité est un moment pour la communauté nationale de ressentir et de faire ressentir le sentiment d'union pour le bien être de chaque malienne et de chaque malien. En outre, elle dira que le mois de la solidarité est un moment de communion, de solidarité, mais aussi de réflexion sur comment améliorer le vivre-ensemble et

comment apporter sa contribution individuelle à cette amélioration du vivre ensemble. « La solidarité, c'est la capacité de ressentir ce que vit l'autre et la volonté de l'aider et le comment apporter sa contribution à l'action collective de réduction des inégalités et de protection des conquêtes du bien-être collectif. La générosité intelligente, c'est celle qui se préoccupe du renforcement des capacités productives et ensuite contributives de la majorité des Maliennes et des Maliens. Nul n'est heureux de vivre dans la dépendance. Nul ne devrait être fier d'assujettir les faibles au pouvoir de sa générosité. Voilà pourquoi les femmes du CNT ont pris l'initiative de faire cette donation aux pensionnaires de la psychiatrie du CHU/Point G. Certes, un geste de générosité et de solidarité qui garantit la dignité et qui renforce

l'effort national à préserver le bien le plus précieux : la vie de chaque Malienne et de chaque Malien », a déclaré Me Saran. Quant au 6ème vice-président du CNT, Hamidou Traoré, cette donation s'inscrit dans le cadre du mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. Pour lui, cette donation est à saluer et à encourager. Enfin, il a invité les responsables du Centre Psychiatrique du Point G à faire bon usage des dons. Le représentant du ministre de la santé, Souleymane Traoré, a remercié les donateurs. Avant de promettre que bon usage sera fait de ces dons. Après les différentes allocutions, il y a eu la remise symbolique des dons par les donateurs aux bénéficiaires.

Aguibou Sogodogo  
Source: Le Républicain- Mali





# Bientôt la rentrée académique 2022-2023



*Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité*  
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest  
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109  
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



[ucao.uuba@gmail.com](mailto:ucao.uuba@gmail.com)



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



[www.ucao-uuba.org](http://www.ucao-uuba.org)

# Avant-projet de constitution au Mali : Les syndicats de magistrats regrettent un grave recul de l'état de droit



**J**eudi 27 octobre 2022, le Syndicat autonome de la Magistrature (SAM) et le Syndicat libre de la Magistrature (SYLIMA) ont rendu public leur position commune par rapport à l'avant-projet de constitution publié par le gouvernement malien, le 12 octobre dernier. Dans leur document de 4 pages, les Syndicats de magistrats regrettent que les réformes proposées annoncent un grave recul de l'Etat de droit. « Toute velléité d'affaiblir l'institution judiciaire participe de la liquidation des acquis démocratiques dans notre pays... L'effritement de la gouvernance, sous la 3ème République, est essentiellement tributaire de la prédominance de l'Exécutif sur les autres Pouvoirs... A défaut de renforcer davantage le Pouvoir Judiciaire, le SAM et le SYLIMA estiment que le maintien du statu quo éviterait une nouvelle crise », révèle le document des Magistrats. Lisez ci-dessous l'intégralité du texte des syndicats de magistrats !

**SYNDICAT AUTONOME DE LA MAGISTRATURE (SAM)**

**SYNDICAT LIBRE DE LA MAGISTRATURE (SYLIMA)**

**POSITION COMMUNE SUR L'AVANT-PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION**

**Octobre 2022**

## - CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

Depuis août 2020, le Mali connaît une période de Transition politique. Cette situation, qui résulte des graves crises sociopolitique et sécuritaire que traverse notre pays depuis 2012, a conduit les plus hautes autorités politiques à initier un vaste programme de réformes en vue de la refondation de l'Etat. Ce processus a conduit, à la fin du mois de juin 2022, à la mise en place d'une Commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution. Cette commission, conformément à sa mission, a rendu le 12 octobre 2022 au Président de la Transition, Chef de l'Etat l'avant-projet de nouvelle Constitution qui a résulté de ses réflexions. L'idée de doter le Mali d'une nouvelle Constitution se justifie par les limites que la loi fondamentale du 25 février 1992 a montrées. Elle rentre, également, dans le cadre général des réformes entamées et indispensables à la refondation de l'Etat par la conception d'une politique institutionnelle courageuse et ambitieuse. Elle concerne l'ensemble des secteurs de la vie publique y compris la justice, qui est l'un des piliers indiscutables de la République.

Le rapport rendu public se prononce sur le Pouvoir Judiciaire. Il propose des changements

voire une véritable défiguration de l'institution judiciaire dans notre pays. Cette situation impose une réaction du monde judiciaire à travers les organisations professionnelles, celles-ci étant investies de la mission de défense des intérêts matériels et moraux de leurs militants ainsi que de l'institution judiciaire.

Le présent document détermine la position du Syndicat Autonome de la Magistrature (SAM) et du Syndicat Libre de la Magistrature (SYLIMA) sur ledit avant-projet de Constitution. Il s'articule, après la détermination de son contexte et de ses justifications (I) en trois points essentiels et successifs. Ainsi sera-t-il, d'abord, dressé l'inventaire des réformes proposées (II), ensuite, formulées les observations du SAM et du SYLIMA (III) et, enfin, les recommandations des deux organisations syndicales (IV).

## II- LES REFORMES PROPOSEES AU TITRE DU POUVOIR JUDICIAIRE

L'avant-projet de Constitution proposé annonce, au compte du Pouvoir Judiciaire, les réformes suivantes :

1. L'ouverture du Conseil Supérieur de la Ma-

1. magistrature, pour moitié, à des non magistrats;
2. La possibilité pour les citoyens de saisir directement le Conseil Supérieur de Magistrature ;
3. Le retrait à la magistrature d'un statut autonome ;
4. L'affirmation de l'indépendance au compte des seuls juges à l'exclusion, semble-t-il, des magistrats du parquet ;
5. Le souhait de privation du parquet du pouvoir de détention (article 6 in fine de l'avant-projet de Constitution);
6. La consécration constitutionnelle de la rédaction des décisions de justice ;
7. La réduction, à deux, du nombre de magistrats que le Conseil Supérieur de la Magistrature doit envoyer à la Cour Constitutionnelle ;
8. L'annulation souhaitée par la Cour constitutionnelle en cas de réformation des résultats provisoires de nature à changer la donne s'agissant de l'ordre d'arrivée des candidats (art. 157) ;

### III- LES OBSERVATIONS

Tout d'abord, le SAM et le SYLIMA font observer à la Commission de rédaction de la nouvelle, à l'opinion nationale et internationale que la tendance actuelle dans les sociétés modernes est au renforcement du Pouvoir Judiciaire qui demeure le contrepouvoir le plus crédible pour assurer l'équilibre dans l'exercice du pouvoir d'Etat. Cela passe, sous d'autres cieux, par le retrait du Président de la République et du Ministre de la Justice de la composition du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) ou, encore, par la rupture du lien de subordination du Ministère Public (organe véritablement et exclusivement judiciaire) au Ministre de la Justice, Garde des Sceaux (membre éminent du Pouvoir Exécutif). Cela passe, en outre, par le détachement total de la police judiciaire du Ministère de la Sécurité pour la placer, sur le plan fonctionnel, sous l'autorité exclusive du Procureur de la République et, sur le plan organique, sous l'autorité du Garde des Sceaux. Ensuite, ils font savoir que toute velléité d'affaiblir l'institution judiciaire participe de la liquidation des acquis démocratiques dans notre pays. Cela sape le caractère républicain de l'Etat, menace dangereusement la préservation et la sauvegarde des droits et libertés, surtout des citoyens, dont la justice est garante, et compromet la séparation des pouvoirs en ce qu'elle renforce la domination du Pouvoir

Exécutif sur l'institution judiciaire. Également, les syndicats de magistrats regrettent que les réformes proposées annoncent un grave recul de l'Etat de droit, au Mali, en ce qu'elles fragiliseraient délibérément et inopportunistement le Pouvoir judiciaire par l'aggravation de son inféodation. Est-il besoin de rappeler que l'effritement de la gouvernance, sous la troisième République, est essentiellement tributaire de la prédominance de l'Exécutif sur les autres Pouvoirs et surtout par la caporalisation de la Justice par le Gouvernement ? A défaut de renforcer davantage le Pouvoir Judiciaire, le SAM et le SYLIMA estiment que le maintien du statu quo éviterait une nouvelle crise dont notre pays n'a nullement besoin, en ces moments particulièrement graves où tous doivent œuvrer pour le maintien d'un climat d'apaisement et de confiance indispensable à l'aboutissement sans heurt du processus enclenché.

Enfin, le SAM et le SYLIMA trouvent étonnantes les mesures annoncées, à un moment où il s'agit curieusement de corriger les erreurs du passé. Ils ne se reconnaissent guère dans cette entreprise annoncée de liquidation des acquis démocratiques dans notre pays. Ils attirent particulièrement l'attention de la Commission chargée de la rédaction de la nouvelle Constitution sur leurs conséquences négatives certaines, et l'invitent à épargner à notre pays d'être la risée du monde par une réforme constitutionnelle rétrograde.

### IV LES RECOMMANDATIONS

Le syndicat Autonome de la Magistrature et le Syndicat Libre de la Magistrature s'étonne des nombreuses confusions enregistrées dans l'avant-projet de Constitutions étonnent du fait, essentiellement, du mépris affiché pour les techniques d'édiction de la norme constitutionnelle. Ces techniques diffèrent de celles législatives. Ainsi, le SAM et le SYLIMA recommandent :

1. Que des mesures relevant du seul domaine des lois (organiques et ordinaires) ne soient pas consacrées par la Constitution dont la rigidité pourrait exposer notre pays à de nouvelles instabilités institutionnelles certaines;
2. Que l'article 64 de l'avant-projet de Constitution attribuant la présidence du Conseil Supérieur de la Magistrature au Président de la République sorte du Titre 111 consacré au Pouvoir Exécutif et soit logé dans le Titre V

dédié au Pouvoir judiciaire ; (Si l'Assemblée estime nécessaire le maintien du statu quo, à savoir le maintien du Président de la République et du Garde des Sceaux à la tête du CSM);

3. L'affirmation, de façon non équivoque, du caractère autonome du statut de la Magistrature dans la nouvelle Constitution ;
  4. Que l'article 133 relatif à la rédaction des décisions de justice soit biffé de la Constitution, les textes législatifs et réglementaires prenant déjà suffisamment en charge cette question. (Le CSM et le département de la justice doivent simplement se donner les moyens pour leur mise en œuvre);
  5. Que le terme "juges" soit remplacé par celui de "magistrat" dans l'article 134 ; (En effet, tous les magistrats sont indépendants, même si le Parquet, en l'état, bénéficie d'une indépendance relative);
  6. Que l'article 138 de l'Avant-projet de Constitution soit biffé et qu'il soit laissé à la loi organique le soin de déterminer les personnes pouvant saisir le CSM ;
  7. Que l'article 139 de l'Avant-projet de Constitution, lui aussi, soit biffé et que la loi organique détermine les membres devant siéger au CSM ainsi que leur qualité ; (Le CSM est déjà ouvert au non magistrats « le Président de la République, le Ministre de la Justice, le Directeur national de la Fonction Publique, le Secrétaire Général du Gouvernement ainsi que les membres de droit qui peuvent ne pas être des magistrats ». Ces derniers pourront simplement être remplacés dans la loi organique par des personnalités extérieures au monde judiciaire);
  8. Que la réformation des résultats, par la Cour constitutionnelle, ne puisse être une cause d'annulation des résultats en cas d'intervention des tendances (il est à éviter, à notre pays, un cycle infernal d'élections, d'une part, et, de l'autre, que de telles dispositions ne finissent par devenir un fardeau moral pour le juge constitutionnel pour l'amener à s'abstenir de sanctionner certaines dérives avérées. Le coût de l'organisation d'un scrutin est, effet, non négligeable).
- Bamako, le 27 octobre 2022

Source : Indépendant

# Avant-projet de nouvelle constitution du Mali : Quand des parents veulent enchaîner les enfants

**Pourquoi, certains parents veulent s'ériger en obstacle pour une nouvelle Constitution ? S'interroge Dr. Mahamadou Konaté. Pour ce politologue averti, il n'est pas juste de faire croire, que vouloir une nouvelle Constitution signifie que l'on rejette l'opportunité et l'utilité du sacrifice effectué par nos parents en mars 1991. « Notre volonté d'aller vers une nouvelle Constitution doit être respectée », dit-il.**



**F**ils de combattant pour l'avènement de la démocratie au Mali, je m'adresse à tous ceux de nos pères et mères ayant mené ce noble combat, qui, pour cela, continuent de penser qu'eux seuls détiennent la plume de l'histoire et la clé du destin national. Mon vénérable père Harouna Konaté, septua-

ginaire, a fait tant de sacrifices, presque anonymement, aux côtés des Victor SY, Alou Diarra, Tièbilé Dramé, Dioncounda Traoré, des prisons de Ménaka à la répression du soulèvement populaire du 26 mars 1991, pour qu'à l'autocratie et au sous-développement puissent se substituer la démocratie et le développement.

La Constitution du 25 février 1992 a été le compromis minimal possible pour fonder cet espoir. La pratique qu'on en a faite, tous conviennent, a été pour le moins vicieuse.

Cette Constitution a déjà vécu 30 ans, malgré de graves crises qui l'ont ébranlée, jamais révisée. Bravo ! Mais en 30 ans, les enfants ont grandi, ils sont devenus des hommes et des femmes qui pensent par eux-mêmes, et acquièrent le droit de rêver d'un autre Mali que celui que leurs pères ont programmé quand ils avaient leur âge en 1992.

Ces enfants, tout comme leurs pères, ont dû mener un nouveau combat populaire, avec certains d'entre eux d'ailleurs, contre une nouvelle forme d'autocratie, engendrée par la pratique démocratique, en l'occurrence la ploutocratie d'un homme et de sa famille. Certains ont connu la prison, la baïonnette et même la mort. Ainsi, ont-ils gagné leur droit naturel à disposer d'eux-mêmes.

Comme ce fut le cas pour leurs pères en 1991, leurs frères d'âge des Forces armées et de sécurité ont fini par se ranger derrière eux, pour convaincre les ploutocrates de lâcher prise, le 18 août 2020.

Ils ont eu un idéal, foi en leur cause, ils se sont battus les mains nues jusqu'à la victoire. Ils méritent que leurs pères les respectent, les écoutent et leur laissent la chance d'essayer leur solution.

Leur idéal, ce n'est plus l'avènement de la démocratie, ils ne remettent pas en cause ses principes, c'est la refondation de ses règles pour construire un Mali-Kura, animé par une gouvernance vertueuse des affaires publiques, loin des excès et des vices des pratiques anciennes. Et pour ce faire, ils veulent se donner une NOUVELLE Constitution, en lieu et place de celle léguée par les pères. Ils en ont gagné le droit, ils ne l'ont point quémardé.

Pourquoi, alors, certains des parents veulent s'ériger en obstacle ? Pas pour le contenu, mais pour le contenant ? REVISION, oui, NOUVELLE Constitution, non ! La Constitution de 1992 est-elle devenue une marque déposée ? Un bijou trop personnel pour s'en débarrasser ? Après moi, peut-être mais jamais de mon vivant ? Ces parents ont-ils manqué la leçon de l'histoire ? Si nos grands parents s'étaient dressés de la sorte devant eux, contre une Constitution qui ne leur ressemblait guère, en seraient-ils fiers ? Ils ont au contraire cru en eux, les yeux fermés, nous ne leur demandons



pas autant, juste de croire en nous...

Les autorités de la Transition ont décidé d'élaborer une nouvelle Constitution, et c'est justement visé, car aucune obstruction juridique ne s'y oppose. A cette heure, le débat sur la révision perd de son inutilité. Nous avons un Avant-projet de Constitution, qu'il faut examiner dans sa formulation et son fond, afin de contribuer à son amélioration lors de l'adoption de son projet. C'est là où les parents peuvent nous être les plus utiles, là où ils doivent nous être utiles, en nous révélant ce qui a pu conditionner leurs échecs et leurs réussites, pour que nous nous en inspirions librement. Puisque c'est de notre avenir qu'il s'agit, nous devons en demeurer les architectes. Notre volonté d'aller vers une nouvelle Constitution doit être respectée.

Et il n'est pas juste de faire croire, que vouloir une nouvelle Constitution signifie que l'on rejette l'opportunité et l'utilité du sacrifice effectué par nos parents en mars 1991. Il est gravé dans le préambule de cet Avant-projet

de Constitution, alinéa 12, que le Peuple « affirme sa volonté de renforcer les acquis démocratiques du 26 mars 1991 et de promouvoir les idéaux de la refondation portés par les acteurs du changement ». Qu'est-ce qui manque ici ? Quelqu'un souhaite-t-il qu'on consacre tout une page à cet engagement ? Ou bien, c'est le fait d'avoir concilié le combat d'hier et d'aujourd'hui sur la même enseigne qui pose problème ? Le plus important n'est-il pas d'affirmer que nous croyons tous en un bon système démocratique calibré sur les aspirations de notre peuple ?

L'Avant-projet que nous avons à l'étude n'est qu'une proposition ouverte, des éléments pour stimuler la réflexion de la future assemblée constituante. Il y a des innovations heureuses, aussi bien que malheureuses, par rapport à la Constitution de 1992, appelée à disparaître. Voilà les vrais sujets de débats. J'y ai déjà consacré deux notes analytiques sur lesquelles je ne veux pas revenir. Néanmoins, en l'état, je ne souhaite pas que cet Avant-projet

de Constitution soit entériné en Constitution, parce qu'il nourrit les conditions d'une autocratie, voire d'une ploutocratie contre lesquelles nous nous sommes battus il y a seulement deux ans.

Cependant, les marques de notre ADN qu'il contient doivent être conservées, telles que l'officialisation des modes traditionnels de règlement des différends, la vocation des langues nationales à devenir des langues officielles, la définition de la laïcité, la valorisation des légitimités traditionnelles et de leur rôle dans nos sociétés.

La Constitution, comme chacun le sait, doit convenir au naturel d'un peuple comme une tunique à un homme. Trop grande ou trop serrée, il ne mettra pas longtemps avant de la rafoister ou la jeter pour une autre.

Dr. Mahamadou Konaté

Source : Arc en Ciel



## US et coutume : La culture touarègue

Les Touaregs, qui se nomment eux-mêmes les Kel Tamajeq sont une ethnie berbère, divisée en plusieurs confédérations et tribus, ces berbères du Sahara central et ses bordures (Algérie, Libye, Niger, Mali, Mauritanie, Tchad, et extrême nord Burkina Faso). Ils parlent une langue berbère, le Tamajeq, et utilisent un alphabet appelé tifinar. Ils occupent la plus grande des régions berbérophones.



Les Touaregs sont issus des habitants nomades du Sahara engagés dans des processus d'échanges anciens. En a résulté une communauté se caractérisant en premier lieu par une langue commune, le Tamajeq, apparentée aux langues berbères parlées en Algérie et au Maroc. Dans l'antiquité, les Touaregs se sont déplacés vers le sud du Sahara à partir de l'Afrique du Nord. Les Kel Ahaggar seraient issus de la reine fondatrice touarègue, Tin Hinan, qui aurait vécu entre le ive et ve siècle. La tombe monumentale de la matriarque de 1500 ans est située au Sahara à Abalessa dans les Monts Hoggar du sud de l'Algérie. Des vestiges d'une inscription à Tifinagh, l'écriture traditionnelle libyco-berbère Touareg, ont été trouvés sur l'un des anciens ponts du sépulcre. Les comptes externes d'interaction avec les Touaregs sont disponibles

depuis au moins le Xème siècle. Ibn Hawkal, El-Bekri, Edrisi, tous ont documenté les Touaregs sous une forme quelconque, généralement comme Mulatthamin ou « Les voilés ». Les aspects distinctifs de la culture touarègue comprennent les vêtements, la nourriture, la langue, la poésie, la religion, les arts, l'astronomie, l'architecture nomade, les armes traditionnelles, la musique, les films, les jeux et les activités économiques. Leur héritage berbère est confirmé par l'usage de l'alphabet (tifinagh) et la même base linguistique : le tamasheq.

La danse Touareg est une tradition de musique noble correspond aux classes dominantes (nobles ihaggaren et vassaux imyad) : poésie et chant, avec accompagnement d'imzad.

La musique touareg traditionnelle des bella (anciennement esclaves captifs) a deux com-

posantes instrumentales principales : la vièle monocorde imzad joué souvent pendant les soirées et un petit tambour couvert de peau de chèvre appelé tendé, joué pendant les courses de chameaux et de chevaux et d'autres festivités. Les chansons traditionnelles appelées Asak et Tisiway (poèmes) sont chantées par des femmes et des hommes pendant les fêtes et les occasions sociales. Un autre genre musical touareg populaire est takanba, caractérisé par ses percussions afro. Depuis les années 1980, la musique touarègue s'est ainsi enrichie d'un nouveau courant, le blues touareg avec notamment les groupes Tinariwen ou bien Toumast

Oumou SISSOKO  
Source : L'Alternance

## Sénégal : La coalition présidentielle Benno Bokk Yakaar en ordre de bataille

Les choses s'emballent et se précisent avec les sorties de grands cadres et responsables politiques de l'APR ce week end, à propos de la candidature de Macky Sall à l'élection présidentielle de 2024. Au moment où, au palais de la République, Macky Sall lui-même accordait une audience aux femmes du parti, pour leur délivrer une nouvelle lettre de mission dans une atmosphère carnavalesque, à Tchiky, petite localité du département de Mbour, la garde rapprochée de Ousmane Sonko était aux prises avec des jeunes du parti présidentiel, échauffourées ayant fait plus de quatre blessés dont un policier en civil. Des événements qui n'ont pas pu noyer l'histoire des contrats d'achat d'armes, de gré à gré et d'un montant de 45 Milliards de FCFA par le ministère de l'environnement, et l'annonce de l'audition imminente de Ousmane Sonko dans le dossier de viol présumé l'opposant à la Dame Adji Sarr.

**A**u moment où il s'envole pour l'Algérie à l'invitation de son homologue, Abdelmadjid Teboune, en sa qualité de président en exercice de l'U.A, pour participer au 31ème sommet de la Ligue Arabe, les 1er & 2 novembre, le président Macky Sall laisse derrière lui une très forte clameur. Et pas que. Puisqu'elle charrie une vague de menaces sur l'ordre public et la stabilité du pays. Désormais, s'il ne s'est toujours pas prononcé sur ses intentions de candidater pour un 3ème

mandat, ses alliés ont pris leur responsabilité pour lancer une grande offensive à l'échelle nationale pour porter sa candidature à la présidentielle de 2024.

Le ton est donné par l'audience accordée au mouvement national des femmes du parti présidentiel, le samedi 29 octobre, au palais de Roume, au cours de laquelle, l'Apériste en chef a délivré son mot d'ordre : mobilisation, vente des cartes, et mise en place des comités. Macky Sall de renchérir en renseignant que

des commissaires politiques seront nommés dès ce mois de novembre.

L'initiative fera des émules dans la forêt maron-beige, puisque certains leaders de l'APR, anciens parlementaires, regroupés dans le « Mouvement des Anciens Députés de la douzième législature (MAD12) se sont signalés à l'opinion publique, lors d'une conférence de presse le dimanche au siège du parti.

Empruntant un discours martial, ils diront être « les éléments d'une armée » ayant reçu leur feuille de route du commandant en Chef, qui consiste à mobiliser la coalition présidentielle pour la conservation du pouvoir en 2024. Une résolution selon eux, fondées sur les orientations politiques actuelles du chef de l'état. Une lecture qui cadre bien avec la vox populi au demeurant.

Invité de l'émission politique du dimanche le Grand Jury de la RFM, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, le socialiste Alioune Ndoye, membre de la coalition abonde dans le même sens, en soutenant : « constitutionnellement a-t-il droit à une troisième candidature ? Ma lecture de cet article, c'est oui, il a ce droit. Maintenant, je ne suis pas le conseil constitutionnel. S'il valide cela et que BBY en fait son candidat, personnellement je battrai campagne ».

Lui dont le ministère, qu'il vient d'hériter à la





faveur du dernier remaniement est au cœur d'un gros scandale. Un marché d'achat d'armes de guerre de 45 milliards, par entente directe. Alors que ce ministère n'est pas habilité à ce type de contrat, pressé par l'opinion publique et les médias, l'état n'a pas trouvé mieux que d'évoquer le « Secret-défense ».

Le contrat qui a fuité a circulé sur la toile tout le weekend. Il est établi qu'un ministère civil n'est pas habilité à ce type de contrat et que le département de l'environnement n'est pas plus habilité à acter sous le sceau du « Secret-défense ».

Son collègue ministre et camarade de parti socialiste, Serigne Mbaye Thiam pose juste un préalable, celui de la discussion de la question au sein du parti, pour se conformer à la ligne édictée. Alors que tous les deux lorgnent la direction du Ps, après le départ imminent de l'intérimaire Aminata Mbengue Ndiaye, et se regardent en chiens de faïence.

Le ministre des Mines et de la Géologie et leader du Parti des Libéraux et Démocrates (PLD), Oumar Sarr, a lui aussi profité de la tribune de la conférence nationale de son parti, ce dimanche, pour s'exprimer sur le sujet.

Comme dans une belle symphonie il a d'abord asséné ses vérités en lançant un appel au respect des institutions et en rappelant que la validation ou l'invalidation d'une candidature à l'élection présidentielle est du ressort exclusif du conseil constitutionnel.

Mais l'attaque à nouveau du convoi de Ousmane Sonko aux cris de Sonko- Adjii Sarr, à

Tchiky petite localité de Mbour, ayant causé des blessés a encore indigné l'opinion publique. D'autant plus que quelques heures après, la fuite d'une note destinée aux commandants s'est retrouvée sur la place publique de l'internet ! Naturellement elle a suscité un gros malaise dans le corps de la police. Il s'agit d'un message radio destiné aux éléments du Groupement mobile d'intervention, dont l'objet est « la consigne du personnel du Groupe Opérationnel de Dakar » en prévision de l'audition prochaine d'Oscar Sierra ». On est tenté de dire O pour Ousmane et S pour Sonko ! Effectivement, tard dans la nuit, la nouvelle de l'audition de celui-ci dans la semaine bruité

dans les chaumières et les places huppées de Dakar. On comprend dès lors la sainte et profonde aversion du président Macky Sall aux réseaux sociaux.

L'un dans l'autre, la situation du « Ni oui, ni non », glisse doucement, mais sûrement vers une réponse positive de Macky à l'appel de son camp pour un 3ème mandat. Un oui lourd de conséquences.

Les membres du conseil constitutionnel, les sept sages auront bientôt le sommeil difficile. Pour sûr !

Samba Moussa LY  
Correspondant à Dakar



## Sénégal : Saisie record de 300 kg de cocaïne venant du Mali

**D**epuis plusieurs années, l'Afrique de l'Ouest est devenue une zone de transit pour les drogues produites en Amérique latine et destinées à l'Europe.

Trois cents kilogrammes de cocaïne, d'une valeur de près de 37 millions d'euros, ont été saisis au Sénégal dans un camion frigorifique en provenance du Mali voisin, a annoncé la direction générale des douanes du pays. « Il s'agit de la plus grosse saisie de cocaïne par voie terrestre jamais réalisée par les douanes sénégalaises », indique-t-elle dans un communiqué publié dimanche soir 30 octobre.

Depuis plusieurs années, l'Afrique de l'Ouest est devenue une zone de transit pour les drogues produites en Amérique latine et destinées à l'Europe. La saisie a eu lieu samedi à Kidira, une localité à la frontière malienne. « La marchandise prohibée se trouvait dans une

cache aménagée d'un camion frigorifique immatriculé au Mali et en partance pour Dakar », précise le communiqué.

### D'UNE VALEUR DE PRÈS DE 37 MILLIONS D'EUROS

Les deux conducteurs du camion ont été appréhendés après la saisie de la marchandise d'une valeur de 24 milliards de francs CFA (près de 37 millions d'euros), selon la même source. Des devises – dollars, francs CFA, francs guinéens, leones et ouguillas (monnaies sierra-léonaise et mauritanienne) – ont été également saisies sur les deux convoyeurs. Le Mali, pays sans ouverture sur la mer, fait venir et envoie nombre de ses marchandises par le port de Dakar. Plusieurs dizaines de camions traversent chaque jour la frontière pour transporter des produits par le Sénégal.

Longtemps considérée comme une simple



zone de transit, l'Afrique de l'Ouest et centrale est aussi devenue une région de forte consommation de drogues, selon un rapport de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) publié en juin.

L'ONUDC précise qu'« entre 2019 et 2022 (...) au moins 57 tonnes de cocaïne ont été saisies en Afrique de l'Ouest ou en route vers cette région, principalement au Cap-Vert (16,6 tonnes), au Sénégal (4,7 tonnes), au Bénin (3,9 tonnes), en Côte d'Ivoire (3,5 tonnes), en Gambie (3 tonnes) et en Guinée-Bissau (2,7 tonnes)».

Source : Le Monde avec AFP

## Procès du massacre du 28 septembre 2009 à Conakry : « Toumba est un homme invariable et il opte pour le langage de la vérité ». Me. Yomba

**L'**audition d'Aboubacar Sidiki Diakité dit "Toumba" se poursuivait encore ce lundi 31 octobre 2022 devant le tribunal criminel de Dixinn, délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry.

Me Paul Yomba Kourouma, l'un des avocats de Toumba estime que son client changera la stratégie de délégation qui était l'arme fatale prévue par la défense. Selon lui, l'exercice auquel Toumba s'attèle aujourd'hui est la meilleure chose.

« Toumba est un homme invariable et il opte pour le langage de la vérité. Parce que seule la vérité l'affranchira. Vous avez vu que le contre interrogatoire n'a pu prospérer et que les avocats connaissent une désarticulation

dans cette affaire. Parce Toumba changera la stratégie de délégation qui était l'arme fatale prévu par la défense de l'autre bord... Et cet exercice auquel Toumba s'expose aujourd'hui et qu'il fait avec beaucoup d'élégance, de loyauté et de sagesse, est la meilleure chose à faire. C'est quelqu'un qui était déjà préparé pour la privation, l'isolement, la marginalisation depuis la prison. Donc, il a assimilé la leçon. Je crois qu'il doit prouver aux Guinéens qu'il est tout d'abord un humain. Premièrement, parce qu'il n'est pas un ignorant vu son Doctorat en cardiologie. Ce qui prouve qu'il est tout d'abord préparé à sauver des vies. Donc, c'est illogique de penser qu'il est capable facilement d'ôter une vie. Deuxièmement, qu'il



prouve qu'il est un grand stratège, un grand homme militaire qui arbore la tenue du contribuable guinéen et qu'il ne peut agir autrement. Il a été d'ailleurs l'empêcheur de cette sortie et là il vient de prouver que cette vilaine fable contre le peuple de Guinée a été orchestré par son président (Dadis, ndlr) et son clan qui seront sans doute récompensés par la peine la plus lourde. Il est en train de prouver que les procès-verbaux tenus par la commission d'enquête nationale et autre qui ne l'ont jamais reçu d'ailleurs, sont de faux documents et que ces gens n'étaient qu'à la solde du CNDD... », a-t-il déclaré.

Source : GuinéeNews

## Cameroun : Rigobert Song convoque des locaux pour affronter la Jamaïque

**Le sélectionneur du Cameroun, Rigobert Song, s'appuiera exclusivement sur les joueurs locaux pour l'amical contre la Jamaïque, le 9 novembre à Yaoundé.**

**L**e Cameroun va entamer sa préparation pour le Mondial avec les joueurs locaux. Le sélectionneur des Lions Indomptables,

Rigobert Song, a convoqué 26 d'entre eux pour le match amical contre la Jamaïque, programmé le 9 novembre, soit hors période FIFA,

à Yaoundé. L'occasion de tester les éléments les plus prometteurs évoluant au pays avant de communiquer la liste définitive pour le Mondial au Qatar, qui verra le Cameroun se mesurer à la Suisse, à la Serbie et au Brésil dans le groupe G.

La suite de la préparation des Lions Indomptables s'effectuera dans le Golfe persique. Un second amical les y attend, avec cette fois les joueurs basés en Europe, contre le Panama, le 18 novembre. Ce match devrait se jouer à Abu Dhabi (Emirats arabes unis).

Source : Africa Top Sports





## Bélier (21 mars - 19 avril)

La fin de semaine marque un bilan mitigé de votre évolution. Les tensions ne sont pas révélées, elles couvent et vous décelez que des collègues ne sont pas honnêtes. Restez discret sur votre ambition, pour avoir la paix, la discrétion est recommandée.

Vous craignez de manquer d'argent, mais en réalité vous tirez votre épingle du jeu et trouvez des moyens pour honorer vos règlements. Saturne en Capricorne vous donne de la discipline pour résister à toutes les tentations en attendant de meilleurs jours.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous mesurez tous les enjeux du jour, ce n'est pas le moment de flancher. On vous donne des responsabilités supplémentaires, votre marge de manoeuvre est restreinte. Vous puisez dans vos ressources l'énergie nécessaire pour mener à bien ce projet.

Si vous attendez de l'argent qu'une personne vous doit, manifestez-vous avant de perdre votre patience. Vos revenus sont conséquents, ce qui vous permet de faire des projets de grande envergure. Vous visez toujours plus haut, vous êtes ambitieux.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le temps est votre allié. C'est avec des étapes que vous évoluez dans un poste qui pour le moment, ne vous convient pas complètement. Des changements sont à venir et il règne un possible désordre dans votre service, ce qui vous rend légèrement irrité.

La prudence est de mise et pourtant, il est difficile de résister aux dépenses causées par les invitations ou la famille. Revoyez vos priorités pour garder une trésorerie correcte jusqu'à la fin du mois. Du bon sens est utile pour stabiliser le budget.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

En cette fin de semaine, vous vous montrerez très actif afin de tout régler avant votre départ en week-end ou en vacances pour certains d'entre vous. Vous serez d'une grande efficacité et n'aurez pas peur de bousculer vos habitudes de travail pour doubler votre capacité d'action.

Vos finances seront au coeur de vos préoccupations. Elles se portent bien. Vous en profiterez pour revoir votre budget, prendre quelques libertés afin de vous offrir des plaisirs auxquels vous renoncez d'habitude. Votre comptabilité sera nickel !



## Lion (22 juillet - 23 août)

L'ambition fait son retour et vous aimeriez être au-devant de la scène. Vous voici à la recherche d'un poste donnant des responsabilités. L'un de vos collègues peut vous communiquer de bonnes adresses pour réussir dans une nouvelle voie professionnelle.

Uranus en Taureau vous expose à des frais imprévisibles. Vous réfléchissez au renouvellement de votre véhicule. Seulement vous aimez le luxe et avez des rêves de grandeur dans vos acquisitions. Il est conseillé de laisser passer quelques jours et réfléchir.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Un de vos proches collaborateurs vous met des bâtons dans les roues. Vous subissez une mauvaise influence, on vous jalouse. Vénus vous conseille de vous méfier des apparences sans pour autant devenir parano. Aujourd'hui, surveillez vos arrières.

Votre situation financière n'est pas négative du tout, cependant n'oubliez pas de faire des petites vérifications de temps à autre dans la journée, une dépense oubliée pourrait mettre un petit bazar dans vos comptes. À part cela, tout se passe bien.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous travaillez bien tout en étant intransigeant. Vous attendez des performances de la part des collaborateurs. Pourtant ils ne travaillent pas au même rythme que vous. De l'irritabilité peut se faire sentir et relancer une relation tendue avec un collègue.

Pensez à faire passer les factures avant les loisirs. Vous êtes irrité par ces sacrifices, mais des concessions sont encore nécessaires. Votre revenu vous paraît insuffisant. Votre volonté pourrait fléchir lors d'un shopping et face à des articles de mode.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous bénéficiez d'une forte créativité ainsi que d'une très forte intuition. Ces deux atouts vous permettent de créer, d'innover, de proposer du jamais vu. Vous marquez des points, même si le résultat ne se fera pas sentir tout de suite. Ayez confiance !

Votre travail est sans nul doute votre meilleure source de revenus. Vous pourriez avoir l'agréable surprise de recevoir une prime ou de voir votre carrière progresser. Toutefois, ne vous emballez pas et ne dépensez rien avant d'avoir constaté que les sommes promises sont bien arrivées sur votre compte !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les conditions de travail sont désorganisées et la communication fait défaut. La Lune et Neptune en Poissons ne vous donnent pas satisfaction et vous font espérer un avenir professionnel meilleur. Un déséquilibre se fait sentir dans la répartition des tâches.

La gestion des finances est sujette à des dépenses guidées par des pulsions et les émotions. Les achats peuvent être dédiés à des produits liés à la décoration ou aux loisirs. Peu d'économies restent possibles, heureusement, la stabilité se maintient.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans votre profession, il est l'heure de vous affirmer beaucoup plus. Les nombreux encouragements de vos supérieurs hiérarchiques vous permettent de prendre de l'assurance. On vous confie des tâches à responsabilités, vous êtes convaincant.

Vous trouvez que le fait de mettre un petit pécule de côté pour les périodes un peu compliquées c'est une bonne idée. Secrètement vous constituez votre tirelire, lorsqu'elle aura suffisamment grossi, vous révélez cette belle surprise à votre famille.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous devez trouver des réponses à des situations. Votre poste professionnel est mené avec une bonne gestion et vos collègues vous sollicitent pour régler d'autres problématiques. Il faut fixer des limites, car l'un de vos collègues peut vous envahir.

Pour faire plaisir à vos proches ou à votre conjoint, vous pourriez craquer sur des articles qui ne sont pas prévus sur le budget. Votre générosité est l'une des causes qui entraînent les frais superflus et peu d'économies sont possibles pour le moment.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Décidément, il y a un contentieux qui dure entre vous et un supérieur... Cela nuit au climat et votre concentration s'en trouve affaiblie. Cependant, Saturne vient à votre secours et vous aide à mieux vous recentrer dans les moments les plus délicats.

Une bonne nouvelle pourrait vous parvenir concernant un reliquat de salaire ou de prime que vous n'espérez plus. Cette somme vous aidera à faire face à une dépense imprévue, mais inévitable. Épargnez-la pour les moments difficiles.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg

**1110 Malikilé**

Crise au sein du RPM  
**Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès**

Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"

**1111 Malikilé**

Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali  
**Revoilà le Cadre d'Echanges**

Plus de 1000 personnes ont participé à la 10ème édition du Sommet de la CEDEAO sur le Mali

**1112 Malikilé**

Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

Le Mali a-t-il dépassé ses capacités de production de céréales ? Les capacités de 50 membres du CMT renforcées

**1113 Malikilé**

La polémique entre le Mali et la CEDEAO

Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition

**1114 Malikilé**

Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

Conférence des chefs d'entreprises maliennes : Les professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement

**1115 Malikilé**

Barkina Faso CEDEAO : **Issoufou Mahamadou, son médiateur contesté !**

Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir

**1116 Malikilé**

Le top départ !

Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires

**1117 Malikilé**

Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23